



LA FONDATION SCIENTIFIQUE DE LYON ET DU SUD-EST

HISTORIQUE ET REALISATIONS

UNE INSTITUTION ANCIENNE

Créée en 1917 par de grands industriels de la région lyonnaise, sous l'égide de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Lyon, la Fondation Scientifique de Lyon et du Sud-Est est reconnue d'utilité publique par un décret du 28 février 1919 signé du Président de la République Raymond Poincaré. Ses statuts précisent qu'elle a pour objet "d'encourager et de développer l'enseignement des sciences appliquées à l'industrie et, d'une manière générale, de contribuer sur le plan des sciences pures ou de la technologie appliquée, au développement industriel, économique, social et culturel de la région de Lyon et du Sud-Est."

Onze personnes physiques ou morales étaient à l'origine de la Fondation :

Messieurs Gillet et Fils, industriels à Lyon, représentée par M. Joseph Gillet
La Société Chimique des Usines du Rhône à Paris, représentée par M. Boyer
La Compagnie des Produits Chimiques d'Alais et de la Camargue à Lyon, représentée par M. Emile Guimet
La SA des Filatures de Schappe à Lyon, représentée par M. Alexandre Franc
Les Tanneries Lyonnaises à Oullins, représentées par M. Dailly
La Soie Artificielle SA à Paris, représentée par M. Edmond Gillet
La Société de la Soie Artificielle d'Izieux à Lyon, représentée par M. Edmond Gillet
La Société des Produits Chimiques Coignet à Paris, représentée par M. Jean Coignet
La SA des Manufactures des Glaces et Produits Chimiques de Saint Gobain à Paris, représentée par M. Mayoussier
La Maison Vulliod-Ancel & Cie, Teinturerie à Lyon, représentée par M. Joseph Vulliod
Monsieur Marius Berliet, Constructeur d'Automobiles à Lyon

D'éminentes personnalités ont exercé les fonctions de Président de la Fondation :

Joseph Gillet (de 1917 à 1923), Président des Etablissements Gillet et Fils (Chimie-Textile) et Président du Crédit Lyonnais,
Edmond Gillet (de 1923 à 1931), Président des Etablissements Gillet et Fils, Fondateur de C.T.A. (Comptoir des Textiles Artificiels) et Président de la Société du Chlore Liquide,
Paul Gillet (de 1931 à 1960), Président et Fondateur de Progil,
Lucien Chatin (de 1961 à 1971), Industriel, membre de la Famille Gillet,
Bernard Delapalme (de 1972 à 1976), Directeur de la Raffinerie de Feyzin, Directeur du Centre de Recherches de Solaize, Directeur de la Recherche et du Développement de la société Elf,
Joseph Fontanet (de 1976 à 1979), ancien Ministre,

Maurice Pérouse (de 1980 à 1985), Directeur de la Caisse des Dépôts et Consignations,
Jean Montet (de 1985 à 1988), Président Fondateur de Siparex et Président de Progil,
Jean Vaujany (de 1988 à 1994), Vice-Président de Schneider, Président de Merlin Gérin et Président de l'UPI,
François Juillet (de 1994 à 1998), Directeur de Recherches au CNRS et ancien Délégué Régional à la Recherche et à la Technologie en Rhône-Alpes.
Philippe Desmarescaux (de 1998 à 2007), Directeur Général de Rhône-Poulenc et Président de Rhône-Poulenc Agrochimie.

ORGANISATION

Les membres de la Fondation sont des entreprises, des établissements d'enseignement supérieur et de recherche ou des organismes socio-économiques. Actuellement, ce sont :

- Bayer CropScience
- Bureau de Lyon de l'Organisation Mondiale de la Santé
- Caisse des Dépôts et Consignations
- Chambre de Commerce et d'Industrie de Lyon
- Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie
- Deloitte
- Ecole Centrale de Lyon
- Ecole Nationale des Travaux Publics de l'Etat
- Ecole Normale Supérieure de Lyon
- Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne
- EM Lyon
- Flamel Technologies SA
- Insa de Lyon
- Institut Aspen France
- Institut Polytechnique de Lyon
- Medef Lyon Rhône
- Sanofi aventis
- Seb
- Total
- Université Claude Bernard Lyon I
- Université Louis Lumière Lyon II

Les représentants des membres de la Fondation constituent un Conseil d'Administration qui dirige l'institution. Ce Conseil nomme un Bureau et élit en son sein un Président. Eric Froment, Vice Président de l'université Lumière Lyon 2, est Président depuis 2007.

Une équipe de personnel permanent, dirigée par un délégué général, Jean-Paul Nobécourt, fait vivre la Fondation. Elle est complétée par des bénévoles responsables d'actions particulières et renforcée de personnel temporaire ou intérimaire pour organiser les opérations importantes.

Quant aux ressources de la Fondation, elles proviennent du placement de ses fonds, des participations aux activités versées par ses membres, des sommes versées par certains

organismes ou collectivités à titre de contribution pour couverture des frais qu'elle engage sur les projets, des produits de dons ou legs.

LES ACTIONS : d'abord l'enseignement

Les activités de la Fondation se sont pendant longtemps situées dans la droite ligne des objectifs fixés par ses fondateurs.

Depuis son origine en 1917 et avant même sa reconnaissance d'utilité publique, la Fondation participe au développement de l'Université de Lyon et de l'Ecole Centrale. A partir de 1919, elle est le principal actionnaire de la Société Anonyme de l'Ecole de Chimie Industrielle de Lyon. A ce titre, la Fondation prend part à l'orientation et au développement de l'école. En 1988, elle est à l'initiative du regroupement de l'Ecole de Chimie avec l'Institut de Chimie et Physique Industrielles de la Faculté Catholique de Lyon. En 1990, elle finance un projet spécifique pour mener à bien cette fusion, qui aboutit en 1994 à la création de l'Ecole Supérieure de Chimie, Physique, Electronique de Lyon (CPE Lyon). La Fondation est administrateur de cette nouvelle entité qui est liée à l'Université Claude Bernard Lyon I par une convention relative au corps professoral, à la recherche, aux bâtiments et à la délivrance de diplômes.

La Fondation Scientifique de Lyon et du Sud-Est est également administrateur de l'Institut Polytechnique de Lyon, à la création duquel elle a participé en 1992, qui fédère quatre écoles d'ingénieurs dans le but de coordonner leur développement et certaines activités communes :

- l'Ecole Catholique des Arts et Métiers (ECAM)
- l'Institut Textile et Chimique de Lyon (ITECH)
- l'Institut Supérieur d'Agriculture Rhône-Alpes (ISARA)
- l'Ecole Supérieure de Chimie Physique Electronique de Lyon (CPE Lyon),

Jusqu'en 1989, la Fondation gère le prix Lucien Chatin qu'elle attribue selon le souhait du donateur à la thèse qui a eu la meilleure application industrielle.

DE NOUVELLES ACTIVITES

Avec l'évolution et la mutation de la société, les nouveaux besoins de la recherche, de l'innovation, du transfert de technologie ou de l'enseignement supérieur, ainsi que les demandes de l'Etat et des collectivités ont évolué.

En 1970, sous l'impulsion de son Conseil d'Administration et de son Président, Bernard Delapalme, la Fondation s'oriente donc vers de nouvelles activités soit de sa propre initiative, soit à la demande et pour le compte d'autrui (Etat, collectivités, grands organismes, groupes industriels, etc.)

Depuis cette date, les opérations initiées par la Fondation ont été nombreuses et diverses, allant de la réalisation d'études à l'organisation de manifestations de grande ampleur.

Des études sur des thèmes variés

De nombreuses études sur des thèmes variés ont été conduites par la Fondation, à son initiative ou à la demande de ses partenaires :

le premier inventaire des moyens de recherche publics ou privés en Rhône-Alpes (1972),

la réalisation d'une exposition itinérante biomédicale (Lyon, Grenoble, Saint-Etienne et Paris) et l'édition d'une plaquette bilingue pour faire connaître le potentiel de Rhône-Alpes (1976),

"Rhône-Alpes An 2000", étude élaborée en 1979 à la demande de M. Raymond Barre, Premier Ministre,

l'étude-action conduite à la demande du Conseil Régional sur "l'information scientifique et technique dans les PME-PMI" (1981-1983),

le colloque « Transfert de Technologie vers les PME dans les villes de Rhône-Alpes » (1985),

les groupes de réflexion régionaux mis en place à la demande du Préfet de Région et du Président du Conseil Régional sur l'enseignement, la recherche, la technologie, les sciences et le développement industriel à l'horizon 2000 (1986-1989),

l'étude de faisabilité d'un "Pôle de Génie Industriel et Environnement" (1994),

l'étude menée à la demande de la Cité des Sciences de La Villette en 1995 sur : "une nouvelle politique de diffusion de la culture scientifique, technique et industrielle à Lyon et dans sa zone d'influence",

la "Formation des cadres à l'horizon 2015" (1997),

l'étude d'une nouvelle approche de la chirurgie du rachis guidée par l'image avec assistance robotisée (1999-2000, Université Claude Bernard Lyon I, Hospices Civils de Lyon, Société ISS) recherche en mono chirurgie qui, après publication des résultats, est poursuivie par ISS sur ses fonds propres.

Des initiatives reprises par d'autres institutions

La Fondation n'a pas pour mission de pérenniser obligatoirement elle-même les actions qu'elle mène. Aussi plusieurs des opérations qu'elle a initiées ont débouché -après une période de tests et d'études de faisabilité- sur la création d'organismes permanents.

Parmi ces opérations, on peut citer :

l'ARIST (Agence Régionale d'Information Scientifique et Technique),

l'ADIRA (Association pour le Développement de l'Informatique dans la Région Rhône-Alpes),

la mise en place à titre expérimental du premier délégué à la Recherche, à la Technologie et à l'Enseignement Supérieur auprès du Préfet de Région (1972-1982), ainsi que la première Délégation Régionale à la Recherche et à la Technologie (DRRT),

le premier délégué aux relations industrielles à la Direction Régionale des Mines,

le lancement de G3F (Groupement des Matériaux sous Forme de Films, Fibres, Fils),

l'action concertée coordonnée par la Région Rhône-Alpes sur les matériaux composites de grande diffusion (1972-1980-première action concertée déconcentrée de la DGRST),

l'accueil de l'Association Cancer-Environnement à ses débuts (1986),

le lancement du Centre Régional d'Innovation et de Transfert de Technologies Rhône-Alpes Matériaux (1986), puis de l'Agence des Matériaux (1995),

l'action concertée Rhône-Alpes Productique (1986),

l'accueil à ses débuts et la participation au lancement de la Mission Régionale d'Information sur l'Exclusion, MRIE (1992),

l'action expérimentale avec l'ANPE pour le reclassement des cadres en chômage de longue durée (1995-1996),

à la demande du Gil-Medef et en liaison avec EM Lyon, l'opération Vouloir Entreprendre destinée à sensibiliser à l'entrepreneuriat les étudiants et élèves des grandes écoles (1999-2001).

La gestion de projets pour d'autres organismes

Compte tenu du savoir-faire acquis par la Fondation, celle-ci se voit confier par divers organismes, publics ou privés, la gestion d'opérations, visant en particulier à instaurer ou maintenir des liens étroits entre l'industrie et les établissements d'enseignement, de formation et de recherche pour le transfert de technologie. Parmi ces opérations, signalons notamment :

les projets de recherche financés par des tiers publics ou privés ;

les rencontres telles que les colloques annuels "Bilan et Perspective" des Comités Capteurs et Electronique du Ministère de la Recherche et de la Technologie (1982-1992) ;

les bourses : - du Conseil Régional soit pour l'envoi de jeunes chercheurs à l'étranger, soit pour le soutien de recherches sur des sujets déterminés conjointement par le secteur public et un industriel (1985-1992),

- de la Ville de Lyon pour l'accueil de chercheurs ou étudiants étrangers ;

les chaires financées par la Lyonnaise de Banque : Ethique et Fin de Vie, Droit Européen à la Faculté Catholique, la chaire Louis Neel à l'ENS ou la chaire Inter-Universitaire d'Histoire, des Sciences et des Techniques localisées à Lyon II, la chaire de Génie Industriel à l'ENSGI de Grenoble (depuis 1990) ;

le programme Rhône-Alpes CERN (1999-2007) qui a permis à 70 jeunes ingénieurs et techniciens supérieurs rhônalpins, à la sortie de leur formation, de compléter celle-ci en technologie avancée au sein de laboratoires du CERN impliqués dans la construction du Grand Collisionneur de Hadrons (LHC). Cette formation complémentaire acquise au cours d'un contrat à durée déterminée de deux ans (la Fondation étant employeur) était très appréciée par l'industrie, certains jeunes ayant même été recrutés avant la fin de leur contrat ;

le Fonds d'Innovation du Département du Rhône destiné à accorder des prêts à des entreprises innovantes de ce département, actif depuis 1979. Près de 400 entreprises ont bénéficié au total de 9 millions d'euros d'aide de ce Fonds depuis sa création.

Un laboratoire d'idées nouvelles

La Fondation se veut novatrice et utilise sa position originale au confluent de la recherche, des entreprises et de la société civile pour assurer la promotion d'idées nouvelles ou la mise en relation de compétences. Elle a ainsi initié :

l'exposition "la Couleur et la Vie" en 1976 au Centre Commercial de la Part-Dieu pour étudier la réaction du public et déterminer comment diffuser la culture scientifique et technique ;

l'opération franco-suisse "Capteurs", échanges, contacts, colloques annuels (1982/1994) ;

la création du "Club de la Mesure Rhône-Alpes" qui a fonctionné de 1998 à 2003 ;

la sensibilisation des PME-PMI à la démarche stratégique, à la veille commerciale, concurrentielle et technologique (1993-1994) ;

la sensibilisation des jeunes des établissements d'enseignement secondaire à la culture scientifique et technique avec les centres techniques (1993-1995) ;

la création du groupe Bioéthique (2000) au niveau de la Région Rhône-Alpes avec des recherches interdisciplinaires (établissements d'enseignement supérieur rhônalpins et industriels) et une sensibilisation pendant trois jours dans les écoles doctorales de Biologie de Rhône-Alpes (chaque année alternativement à Lyon et à Grenoble) ;

la mise en œuvre en 2002 et 2003 de journées de sensibilisation puis de formation à la gestion de projet, organisées au profit des chercheurs de la région lyonnaise.

Le lancement en 2002, avec quatre autres fondations ainsi que le Musée des Confluences et l'Ecole Normale Supérieure de Lyon, d'un cycle annuel de conférences intitulé « Confluence des Savoirs ». Ces conférences ont l'originalité de réunir sur un thème d'actualité un scientifique ou un expert et un artiste qui, après leurs exposés, entament avec le public un dialogue toujours vivant.

Des évènements de grande ampleur

En 1999, la Fondation a lancé le Forum Mondial des Sciences du Vivant, BioVision, à l'initiative de son Président, Philippe Desmarescaux, appuyé par Raymond Barre, Député Maire de Lyon et François Gros, Secrétaire Perpétuel de l'Académie des Sciences.

Faire le point sur les Sciences et les Techniques du Vivant, contribuer au développement d'une réglementation rationnelle et efficace, encourager le rapprochement de la recherche universitaire et industrielle, susciter des coopérations internationales et le développement d'entreprises de hautes technologies, favoriser la prise en compte des préoccupations éthiques et sociologiques et rétablir les passerelles de communication entre experts et grand public, sont les principaux objectifs de ce Forum, qui représente au niveau mondial la plus forte concentration de décideurs et de leaders d'opinion dans les domaines de la santé, de l'agroalimentaire et de l'environnement.

Quelque 2000 participants provenant de 75 pays participent tous les deux ans aux sessions de BioVision, animées par 150 conférenciers de très haut niveau, dont plusieurs Prix Nobel, de nombreux dirigeants de sociétés internationales ou de grandes ONG et des grands responsables politiques.

La dernière édition de BioVision s'est tenue en mars 2011 et a été organisée sous forme de trois parcours : les parcours « Avancées scientifiques », « Point de vue des décideurs » et « Business in Science ».

Le parcours « Avancées scientifiques »

Ce parcours présente les **dernières avancées scientifiques dans les sciences de la vie** et débat de leurs **impacts sociétaux**. Pour chacun de ces thèmes, trois chercheurs présentent successivement un aspect particulier de ces avancées scientifiques. Ces interventions courtes de 20 minutes permettent ainsi aux participants de découvrir de nouvelles perspectives. Les intervenants invités sont tous des chercheurs de réputation internationale à la pointe de leur domaine. Ces présentations sont suivies d'une table ronde réunissant les autres parties prenantes : l'industrie, le monde politique et la société civile pour débattre des impacts sociétaux, éthiques ou économiques de ces découvertes.

Le parcours « Point de vue des décideurs »

Dans ce second parcours, la parole est donnée à de grands responsables internationaux issus de tous les secteurs de la société (PDG de multinationales, Ministres de la Santé, Commissaires européens, Directeurs d'agences de l'ONU, grandes ONG etc.) afin qu'ils partagent leurs points de vue et leurs idées sur les grands enjeux à venir dans les domaines de la santé, de la nutrition et de l'environnement. Ces discussions, animées par un modérateur professionnel, sont proposées sous la forme de séances plénières réunissant deux à trois décideurs.

Le parcours « Business in Life Sciences »

Pour répondre aux préoccupations des entreprises travaillant dans le secteur pharmaceutique, biotechnologie et agro-alimentaire, BioVision a mis en place un nouveau parcours « Business in Life Sciences » qui s'articule autour d'une réflexion sur la fin du modèle traditionnel dans

le secteur des sciences de la vie. Il est co-organisé avec Lyon-biopôle, France Biotech et McKinsey & Co.

Des évènements annexes renforcent l'ampleur du forum :

De nombreux évènements annexes renforcent l'impact de BioVision : en 2011, 14 évènements annexes se sont tenus, dont notamment :

BioVision.Nxt, opération lancée en 2001, consiste à réunir à l'occasion de BioVision une centaine de jeunes docteurs, post-doctorants ou MBA, sélectionnés parmi les meilleurs dans les grandes universités mondiales et intégrant ainsi un vaste réseau des "Bioleaders de demain".

Les journées scientifiques du Cancéropôle CLARA se sont tenues conjointement à BioVision. Deux conférences grand public ont été organisées.

Le succès du forum BioVision, qui ne se dément pas depuis dix ans, a conduit la Fondation à lancer, notamment à la demande et avec le soutien des collectivités locales, plusieurs manifestations réunissant sur des sujets divers, des représentants de la science, de l'industrie et de la société. Ainsi a-t-elle successivement organisé,

Le Sommet Mondial des Villes et des Pouvoirs Locaux sur la Société de l'Information, en décembre 2003 en coopération avec la ville de Lyon et le Grand Lyon et avec un financement de ces collectivités, du Département du Rhône et de la Région Rhône-Alpes. Près de 1 500 responsables nationaux et locaux, chefs d'entreprises et représentants d'associations en provenance de 75 pays ont débattu pendant deux jours et produit la « Déclaration de Lyon » à destination des chefs d'Etat réunis sur le même sujet à Genève peu après.

L'Année Mondiale de la Physique : pour pallier la désaffection des jeunes étudiants inscrits en physique dans les universités françaises, l'UNESCO a décidé que 2005 serait, à l'occasion du centenaire de trois publications majeures d'Albert Einstein, l'Année Mondiale de la Physique. La Fondation Scientifique de Lyon a coordonné les 250 manifestations organisées en Rhône-Alpes et assuré la gestion des financements et la communication autour de cette action.

Le Forum pour une Mondialisation Responsable : la Fondation a organisé en octobre 2006, ce Forum, qui avait pour finalité de créer des dynamiques de coopération entre acteurs et entre territoires sur des démarches d'innovation économique et sociale. Près de 2 700 participants de 58 pays et de profils variés (entreprises, organisations syndicales, ONG, villes et territoires) ont échangé leurs expériences et débattu pendant deux jours à la recherche d'approches nouvelles des problématiques économiques et sociales.

Le Forum BioMarine, qui s'est tenu à Toulon et Marseille, en octobre 2008 avec l'objectif de promouvoir le développement des activités maritimes, tout en préservant les océans. Evènement de la présidence française de l'Union Européenne, il a rassemblé 1800 participants, dont de nombreux responsables de l'ensemble des secteurs concernés par les activités maritimes.

Les Journées de L'Economie, (les Jéco) dont la première édition a eu lieu à Lyon en novembre 2008 et qui sont destinées à être organisées chaque année. Elles regroupent des manifestations (conférences, ateliers, expositions,...) destinées à faire connaître au grand public et à promouvoir la science économique. Animées par des économistes de renom, elles ont lieu tous les ans.

La troisième édition des Journées de l'Economie (Jéco) s'est déroulée à Lyon du 9 au 11 novembre 2010 et ont accueilli plus de 6 000 participants. Les Jéco ont investi plusieurs lieux du centre-ville : Opéra, salons de l'Hôtel de Ville et de l'Hôtel du Département, Palais de la Bourse, salles Molière et Rameau, amphithéâtre de la Caisse d'Epargne Rhône-Alpes, Bourse du Travail, Palais de la Mutualité, Université Catholique et Centre culturel Saint-Marc.

Pendant trois jours les participants ont pu assister à 43 conférences ou tables rondes animées par 180 intervenants de renom, économistes, dirigeants d'entreprise, responsables politiques ou associatifs, hauts fonctionnaires, journalistes.

Parmi ces séances, les trois « grandes conférences » avaient pour thème « la gouvernance » (décliné en internationale, européenne et environnementale) et accueillaient les intervenants les plus prestigieux : Christine Lagarde, Jean-Claude Trichet, Angel Gurría (secrétaire général de l'OCDE), Michel Camdessus,...

Un salon du livre d'économie présentait des ouvrages de ce domaine et les Jéco ont accueilli la remise du prix du livre d'économie de l'Association française de science économique.

Le concours « Campus création » : La FSLSE a repris en 2010, sur proposition de l'Université de Lyon, en accord avec les établissements d'enseignement et les collectivités finançant l'opération (Grand-Lyon et Région) la responsabilité de l'opération campus création. Créé en 2002, Campus Création offre la possibilité chaque année :

- d'une part à plus de 300 étudiants d'horizons différents de devenir de virtuels entrepreneurs autour d'un thème en lien avec l'actualité économique de la région (concours Campus création) ;
- d'autre part à un jeune diplômé d'affirmer son envol pour sa création d'entreprise (concours JEA (Jeune Entrepreneur de l'Année)).

Ces deux concours « Campus Création » et « JEA » se clôturent par une remise des prix en mai chaque année (12 mai 2011, à la CCI de Lyon, pour l'édition 2010-2011)

Ces concours sont organisés grâce au financement des collectivités locales (Grand Lyon, Conseil Régional), des établissements d'enseignement supérieur, et avec le soutien et à l'engagement de nombreuses entreprises et organismes partenaires.

L'évolution de la Fondation vers La Fondation pour l'Université de Lyon

Dans son projet stratégique de 2009, l'Université de Lyon a proposé de mettre en place une Fondation pour l'Université de Lyon et a demandé à la Fondation Scientifique de Lyon d'étudier les conditions dans lesquelles pourrait se mettre en place cette Fondation pour l'Université de Lyon.

L'année 2010 a été consacrée à travailler avec les partenaires pour dessiner les contours de la Fondation pour l'UdL et les conditions de mise en place.

En mai 2011, la situation est la suivante :

L'intérêt de la mise en place de la Fondation pour l'Udl (Université de Lyon) est confirmé pour répondre aux objectifs stratégiques suivants :

- Disposer d'une structure de développement des partenariats financiers entre l'enseignement supérieur, la recherche et le milieu économique du pôle Lyon Saint-Etienne, en veillant à assurer une cohérence et une liaison avec le pôle « Dauphiné – Savoie » ;
- Mettre en place une gouvernance qui, à l'image des pôles de compétitivité, soit équilibrée entre le monde académique et le monde économique, avec la participation des collectivités locales ;
- Simplifier le paysage des Fondations et favoriser la mutualisation de moyens :
 - o Plutôt que de créer une structure de plus, il a été proposé que les deux fondations généralistes existantes, FSLSE (Fondation Scientifique de Lyon et du Sud-Est) et FRAF (Fondation Rhône-Alpes Futur), se transforment conjointement pour devenir la Fondation pour l'Université de Lyon ;
 - o Cette Fondation sera abritante de façon à permettre la mutualisation de moyens pour toutes les structures qui le souhaiteront ;
 - o On veillera à la complémentarité avec les pôles de compétitivité et les projets du pôle « Dauphiné – Savoie ».

Concrètement, les missions que la Fondation pour l'UdL doit être capable d'assumer sont les suivantes :

- Etre le lieu privilégié d'interface entre mondes académique, économique et politique et avoir une capacité de réflexion stratégique sur le territoire Lyon Saint-Etienne ;
- Gérer les crédits privés et publics des projets de l'UdL, notamment ceux liés aux investissements d'avenir ;
- Développer le Fundraising, et plus généralement les partenariats industriels ;
- Etre apte à piloter certains projets propres ou interétablissements et contribuer à augmenter la lisibilité internationale du pôle Lyon Saint-Etienne ;
- Assurer la gestion de la trésorerie, et le placement des capitaux dévolus correspondant aux financements des investissements d'avenir ;
- Offrir la possibilité de mutualiser les moyens.

Le territoire de compétence de base de la Fondation est le territoire de l'Académie Lyon Saint-Etienne. Le nom retenu est « Fondation pour l'Université de Lyon »

Cependant, les statuts prévoient une définition souple du territoire afin de :

- prendre en compte au minimum de façon transitoire les engagements de la FSLSE et de la FRAF sur des projets hors territoire Lyon – Saint-Etienne ;
- pouvoir assurer la liaison avec d'autres pôles universitaires et économiques, notamment le pôle « Dauphiné – Savoie ».

La Fondation pour l'Université de Lyon devra être structurée pour fonctionner par projet, chaque projet (ou groupe de projets) ayant sa propre gouvernance (et une grande autonomie), sous forme de « projet abrité » ou de « Fondation abritée ».

La gouvernance de la Fondation pour l'Université de Lyon

Il a été retenu que le CA soit composé de la manière suivante :

- 12 membres représentant les milieux académiques et économiques :
 - o Un collège « académique » désigné par le PRES - UdL : 4 membres ;
 - o Un collège des représentants des entreprises : 4 membres désignés par le comité des entreprises donatrices.
 - o Un collège de personnes qualifiées, cooptées par les 2 premiers collèges, ces personnes qualifiées étant issues du monde académique et du monde économique.
- Un commissaire du Gouvernement, représentant l'Etat ;
- 3 représentants de collectivités territoriales, invités permanents.

Il est rappelé que le principe de fonctionnement de la Fondation pour l'UdL doit être un fonctionnement par projet, chaque projet, ou groupe de projets ayant sa propre gouvernance.

La logique des priorités affichées ainsi que le souhait du PRES font que le Président sera issu du monde économique.

Le mode pratique de fonctionnement de la Fondation pour l'Université de Lyon sera discuté et formalisé en 2011.

Le planning de mise en place de la Fondation pour l'Université de Lyon

La procédure d'instruction et d'adoption réglementaire par transformation de la FSLSE et de la FRAF devrait permettre une publication officielle des nouveaux statuts de la Fondation pour l'Université de Lyon début 2012.

Pour 2011, La FSLSE et la FRAF ont à elles deux toutes les fonctions attendues pour la Fondation pour l'UdL. Elles peuvent donc assumer dès 2011 de façon transitoire le pilotage des dossiers, la gestion de fonds et l'abri de Fondations nouvelles.

juin 2011